

MÉMOIRE

déposé dans le cadre des consultations de la
Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle
des mineur.e.s du gouvernement du Québec

LE PIAMP

1ER MARS 2020



435 Rue Beaubien Est
bureau 204, Montréal, QC
H2S 1S4

Projet d'Intervention auprès des Mineur.e.s Prostitué.e.s

Table des matières

Avant-propos	iii
Un mot sur le langage épïcène	iii
Introduction	1
1. Présentation du PIaMP	3
1.1 Mission et historique	3
1.2 Valeurs de l'organisme	4
1.3 Activités de l'organisme	7
L'intervention de rue et de milieu	7
L'intervention auprès des proches et des professionnel.le.s	9
Mobilisation et concertation	10
Sensibilisation et formation	10
2. « L'exploitation sexuelle », un terme qui s'inscrit dans un contexte social particulier	11
2.1 L'étiquette de victime : quelques considérations	13
2.2 Manque de recherches et de ressources	14
3. Recommandations	16
Bibliographie	18

Avant-propos

Les activités du PIaMP ainsi que celles de la Commission parlementaire spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineur.e.s prennent place sur des territoires autochtones non-cédés. La nation Kanien'kehá:ka est reconnue comme étant la gardienne des eaux et des terres sur lesquelles notre organisme travaille. Tiohià:ke (Montréal) est connu comme un endroit de rassemblement des premières nations et est aujourd'hui un territoire sur lequel vit une diversité de communautés et d'individus autochtones. Cette reconnaissance n'est qu'une des étapes que nous devons entreprendre dans une démarche de véritable justice pour les peuples autochtones. Nous invitons à prendre en considération de manière sérieuse les points de vue autochtones sur les sujets qui concernent cette commission parlementaire.

Un mot sur le langage épïcène

Par souci de représenter tou.te.s les personnes à qui nous faisons référence dans le cadre de ce mémoire, nous avons choisi d'utiliser un langage épïcène. Pour ce faire, nous avons utilisé le point (.) qui relie deux terminaisons ainsi que des pronoms neutres :

Celleux : Contraction de « celles » et « ceux ».

Elleux : Pronom neutre, contraction de « elles » et « eux ».

Iel, Iels : Pronom neutre, contraction de « il » et « elle ».

Toustes : Pronom neutre, contraction de « tous » et « toutes ».

Introduction

Le PIaMP, invité à s'exprimer lors des consultations publiques tenues dans le cadre de la Commission parlementaire sur l'exploitation sexuelle des mineur.e.s, souhaite compléter sa prise de parole du mardi 21 janvier par ce mémoire.

En effet, le document dont vous entamez la lecture se veut être à la fois une présentation du PIaMP et de nos services, qui se sont construits et adaptés selon les besoins des jeunes, mais également un plaidoyer pour l'inclusion de toutes les jeunes dans les débats, quels que soient leur situation et leurs besoins. Les jeunes qui échangent des services sexuels ont des besoins qui ne sont pas suffisamment pris en compte : besoin de plus de ressources, besoin d'accès aux ressources, besoin d'être reçu.es sans être jugé.e, de pouvoir parler de leur vécu sans que des personnes les poussent dans une direction qu'ils ne veulent pas prendre, d'être compris.e dans leurs choix sans être rejeté.e.s.

Nous avons été invité.e.s à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les leviers pour contribuer à la sortie [de la prostitution] ?
- Y a-t-il des profils de victime plus difficiles à rejoindre? Comment les services destinés aux victimes pourraient-ils être adaptés pour mieux les rejoindre?

Afin de répondre à ces questions, nous nous devons de recadrer le débat dans lequel elles s'inscrivent. Le terme « exploitation sexuelle » qui jette les bases de cette commission doit être défini. Dans le but de mieux servir les personnes que cette commission vise à rejoindre, le PIaMP souhaite que la Commission tienne compte de l'ensemble des discours à propos de l'échange de services sexuels chez les jeunes.

Les personnes concernées, les jeunes, ne se reconnaissent pas toujours dans les termes utilisés dans le cadre de cette commission et c'est pourquoi le PIaMP préfère utiliser des termes neutres et sans jugement tels qu'échanges de services sexuels contre toute forme de rémunération. Par ailleurs, nous souhaitons mettre de l'avant le manque de représentation des personnes concernées dans les auditions et les consultations publiques, occultant ainsi leurs vécus, aussi variés soient-ils.

Afin d'appuyer ces positionnements, notre présentation suivra le plan suivant : nous aborderons dans une première partie la mission et l'historique du PIaMP, en mettant en avant ses adaptations aux changements de réalités liées aux échanges de services sexuels des jeunes. Dans une deuxième partie, nous exposerons nos considérations en ce qui concerne les termes employés par cette Commission, qui s'inscrivent dans un contexte social global. Ce contexte n'est pas idéal pour assurer l'accessibilité aux ressources d'accompagnement pour les jeunes qui échangent des services sexuels ou sont susceptibles de le faire. Enfin, nous émettrons nos recommandations, afin que les jeunes aient des services inclusifs et adaptés à leurs besoins, quels qu'ils soient.

Au nom de l'équipe de travail et du Conseil d'administration du PIaMP, auteur.ice.s de ce mémoire, nous vous en souhaitons une bonne lecture. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos propos et aux réalités sur lesquelles ils s'appuient.

1. Présentation du PIaMP

1.1 Mission et historique

Au début des années 1980, des professionnel.le.s des services sociaux réalisent qu'il y a peu de considération attribuée aux situations de prostitution dans la prise en charge médico-sociale des jeunes. Un groupe d'étude est créé et met en évidence le tabou sexuel dans les services sociaux et le manque de données sur la prostitution juvénile.

Une subvention est octroyée au Bureau de consultation jeunesse (BCJ) pour mener une recherche-action permettant d'explorer le milieu de la prostitution des garçons, de faire la lumière sur la situation et d'identifier des pistes d'intervention. Un noyau de 20 bénévoles, essentiellement des jeunes hommes pratiquant la prostitution, se constitue dans l'objectif de développer des ressources adaptées, originales et près de leurs réalités: le groupe s'incorpore en 1982 et donne naissance au PIaMP. La mission de l'organisme est alors ainsi libellée : « Offrir un lieu sécuritaire où les mineur.e.s prostitué.e.s sont représenté.e.s et où ils.elles peuvent exprimer librement leurs besoins. Préserver un système décisionnel du bas vers le haut, des jeunes vers les employé.e.s et membres du conseil d'administration, afin que leur voix soit représentée au sein des instances en limitant les déformations et la désinformation, mais aussi que chaque action ou décision prise au sein du PIaMP soit dans leur intérêt ».

L'organisme se démarque d'emblée des discours réduisant les personnes qui échangent des services sexuels au statut de victime et propose une démarche d'intervention mettant de l'avant le libre-arbitre des jeunes. Grâce à l'engagement et aux initiatives des bénévoles et de l'équipe de travail, l'organisme prend ensuite la forme d'un « drop in » et d'une banque alimentaire.

Dans les années 1990, le travail de rue devient un moyen important d'intervention au PIaMP. En outre, la vie associative permet à l'organisme de développer de nombreux projets: le PIaMP demeure un incontournable au sein de la communauté montréalaise. Au début des années 2000, observant que la rue est de plus en plus désertée par les jeunes qui échangent des services sexuels, le PIaMP réalise qu'il doit s'adapter aux nouvelles

réalités des jeunes et aux technologies de l'information et de communications (TIC). En ce sens, l'organisme organise un colloque en 2011 afin de réfléchir à la prostitution des jeunes à l'ère du numérique. Cet événement permet au PIaMP de réaliser que très peu d'organismes utilisent les TIC en intervention et que ces nouveaux moyens exigent recherche, planification et réorganisation du travail.

Depuis 2014, l'utilisation des TIC, le dispersement du phénomène de l'itinérance et le contexte répressif amènent le PIaMP à explorer le travail de rue dans de nouveaux quartiers montréalais. De plus, afin de rejoindre les jeunes dans leur milieu, l'organisme augmente le travail de prévention en réalisant des tables rondes dans les écoles.

En 2019, il ressort d'une journée de réflexion quelques pistes pouvant aider à réactualiser la mission du PIaMP : offrir des services qui permettent aux jeunes de se rencontrer (ex. banque alimentaire), poursuivre le travail de milieu dans les écoles afin d'outiller les jeunes sur leurs droits, explorer de nouveaux quartiers montréalais afin de rejoindre les jeunes dans leur milieu et enfin mieux utiliser les TIC pour entrer en contact avec les jeunes.

1.2 Valeurs de l'organisme

Les valeurs de l'organisme, adaptées aux réflexions du PIaMP au fil des années, sont les suivantes:

- Empowerment et autonomie : Nous croyons en l'autonomie des jeunes, et intervenons afin de les outiller, dans une démarche de (re)prise de pouvoir sur leur situation.
- Non-jugement et respect de l'intégrité : Nous rejetons le jugement de valeur envers les jeunes et leurs actions, et respectons leurs vécus.
- Action communautaire autonome : Nos actions et notre vie associative s'inscrivent dans une démarche d'action communautaire autonome et portées par une gouvernance saine et engagée.
- Ouverture et nuance : Nous intervenons auprès des jeunes avec ouverture et nuance: nous ne sommes pas pour ou contre les échanges de services sexuels mais pour que les jeunes aient accès à des services adaptés à leurs besoins exempts de jugements moraux.

- Justice et inclusion sociale : Nous croyons que tou.te.s les jeunes doivent avoir accès à des services qui répondent à leurs besoins, quelle que soit leur situation.

Le PIaMP intervient avec une approche globale et humaniste et dans une perspective de réduction des méfaits. L'organisme ne se positionne pas pour ou contre les échanges de services sexuels : il oriente ses actions en fonction du vécu des jeunes et de leurs besoins exprimés. Aussi variés soient-ils, les besoins des jeunes qui échangent des services sexuels sont valides et ils méritent d'être pris en compte.

À cet égard, de nombreuses études abordent les besoins réellement exprimés par les jeunes. Parmi ceux-ci, Cousineau, Fournier et Hamel (2007) nomment :

- Les besoins économiques, à situer sur un spectre, qui vont de la survie jusqu'aux besoins luxueux
- Les besoins affectifs
- Les besoins de validation qui marquent principalement la période de l'adolescence
- Les besoins d'appartenance
- Les besoins exploratoires, notamment de nouvelles relations

À propos de l'empowerment et de l'autonomie, Weiss (2011) démontre que, pour plusieurs, les échanges de services sexuels sont des stratégies d'empowerment leur permettant de reprendre un contrôle sur leur vie et qui tendent à être émancipateurs. « Instead of the weak and powerless victim identity, some of the participants in the present study used accounts of their involvement in prostitution that portrayed themselves as survivors who were self-sufficient and able to overcome adversities in their lives » (2011, p.458). Bien que les jeunes aient pu vivre des situations de vie difficiles, ils font preuve de résilience, d'agentivité, ainsi que de pouvoir d'agir. (Weiss, 2011). C'est dans cette perspective que le PIaMP intervient auprès des jeunes; nous leur laissons le pouvoir de se définir. Nous croyons qu'en intervenant ainsi, nous mettons sur leur capacité à faire des choix, nous renforçons leur autonomie, ainsi que leur sentiment de pouvoir d'action sur leur vie.

Le non-jugement et l'intégrité nous permettent d'établir des relations à long terme avec les personnes auprès desquelles nous intervenons. Les intervenant.e.s du PIaMP cherchent à créer des liens durables et significatifs. Ces liens se construisent sur de très longues périodes et demandent aux intervenant.e.s de respecter plusieurs codes propres aux milieux des jeunes. Le lien de confiance qui anime la relation avec l'intervenant.e est souvent très fragile; ces dernier.e.s étant quelques fois en rupture avec les institutions, iels ne sont pas nécessairement favorables à la présence d'un.e intervenant.e (Fontaine et Richard, 1997). Nous croyons donc qu'en faisant preuve de non-jugement, d'accueil inconditionnel et d'intégrité, nous favorisons la construction d'une relation qui pourra s'avérer pertinente pour répondre aux besoins exprimés par les jeunes.

L'ouverture et la nuance sont des attitudes essentielles que nous adoptons lors de nos interventions avec les jeunes, avec les professionnel.le.s et auprès des proches que nous rencontrons. Avoir une position nuancée, c'est reconnaître qu'une multitude de réalités existe en ce qui concerne les personnes qui échangent des services sexuels et qu'elles doivent toutes être prises au sérieux. Notre approche globale tient compte des écosystèmes complexes dans lesquels évoluent les personnes qui échangent des services sexuels. C'est dans cette optique que le PIaMP agit: ses intervenant.e.s travaillent à dresser un portrait de la trame de vie des individus qu'iels rencontrent dans le but de fournir des interventions qui sont adaptées, réalistes et désirées. Nous dressons un portrait des besoins, des facteurs de risque et de protection et de ses objectifs de vie.

L'inclusion sociale est un processus par lequel des efforts sont faits afin de s'assurer que chaque personne, peu importe son expérience, puisse réaliser son potentiel dans la vie. Une société qui se veut inclusive est caractérisée par des efforts pour réduire les inégalités entre les humains, par un équilibre entre les droits et les devoirs individuels (Centre for Economic and Social Inclusion, 2002). En tant qu'organisme communautaire, nous travaillons à inclure davantage les personnes qui sont marginalisées par notre société en leur laissant un espace de parole, sans jugement, et des accompagnements qui respectent leurs identités et leurs vécus. Cette vision de l'organisation de l'action communautaire promeut la participation des groupes marginalisés défense de leurs droits comme un processus collectif de reprise de pouvoir, par et pour elleux. C'est notamment en écoutant les personnes concernées que le PIaMP crée ses outils

d'intervention et de formation. Dans une perspective de justice sociale, nous croyons qu'il est important de prendre position en tant que membres actif.ves de la société pour la décriminalisation du travail du sexe pour les personnes majeures. Il ne fait aucun doute que nous gagnons, non seulement en tant qu'organisme mais aussi en tant que société, à entendre la voix des personnes qui sont principalement concernées par l'enjeu dont nous parlons; au PIaMP nous valorisons donc les processus décisionnels qui partent du bas vers le haut, dans une recherche constante et encore inachevée de justice sociale.

1.3 Activités de l'organisme

Afin de faire répondre aux besoins des jeunes, le PIaMP offre différents services.

L'intervention de rue et de milieu

Le PIaMP propose des accompagnements individuels et personnalisés aux personnes de 12 à 25 ans qui échangent ou sont susceptibles d'échanger des services sexuels contre toute forme de rémunération. Nous offrons écoute, soutien, information et références. Les objectifs de nos interventions sont définis avec les jeunes et non par les intervenant.e.s. Dépendamment des besoins, nous pouvons par exemple: accompagner dans la recherche de logement, accompagner à des rendez-vous médicaux, accompagner dans les démarches juridiques, etc. Nous offrons également aux jeunes, selon la demande, un accompagnement à moyen ou long terme dans une démarche plus globale.

L'accompagnement offert par le PIaMP se fait sur une base volontaire et confidentielle, dans le respect de leur vécu et de leurs choix. Les intervenant.e.s sont joignables directement sur leur cellulaire, par appel ou message texte. Iels se déplacent sur l'ensemble du territoire montréalais, et dans n'importe quel lieu où les jeunes se sentent à l'aise d'être rencontré.e.s. L'équipe du PIaMP est composée présentement de deux intervenant.e.s qui font du travail de rue, ainsi que du travail de milieu sur l'ensemble de l'île de Montréal, mais qui agissent principalement dans les quartiers Villeray et Centre-Sud.

Holger et al. (2013) ont mené une étude auprès des jeunes qui étaient en situation d'exploitation sexuelle afin de savoir quelles étaient, selon elleux, les meilleures façons

pour un.e intervenant.e d'entrer en contact avec elleux. Les principales caractéristiques d'une intervention adéquate selon les jeunes étaient :

- d'être vrai.e.s et respectueux.euse.s dans leurs interventions
- de miser sur un lien de confiance à long terme
- d'être bref.ve.s et de ne pas pousser les personnes (respecter leur rythme)
- d'être en mesure d'offrir des ressources
- d'être sans jugement

Ainsi, nous favorisons le décloisonnement des interventions auprès des jeunes qui échangent des services sexuels. Notre expertise forte de 35 ans nous amène à considérer que les approches traditionnelles en intervention ne peuvent être la seule réponse donnée par la société québécoise face aux jeunes qui échangent des services sexuels. Nous pensons que l'approche du travail de rue et de milieu répond aux besoins de l'ensemble des jeunes qui échangent des services sexuels, mais surtout à ceux de toute une frange de jeunes pour qui les interventions traditionnelles ne sont pas souhaitées ou souhaitables. Le travail de rue et de milieu constituent une approche d'intervention qui mise sur l'accueil inconditionnel des personnes, ainsi que sur la réduction des méfaits; il vise l'intégration des milieux dans lesquels les personnes se retrouvent.

Puisqu'elles sont exercées auprès de populations plus souvent vulnérabilisées, marginalisées et en rupture avec les institutions, les interventions faites en travail de rue, ainsi qu'en travail de milieu comportent des spécificités. Nombre de nos interventions sont ainsi effectuées auprès de jeunes qui sont déjà en lien avec d'autres professionnel.le.s tel.le.s que des travailleur.euse.s sociaux.ales, des psychoéducateur.rice.s et des psychologues. Nos interventions sont complémentaires à celles de ces professionnel.le.s: notre approche nous permet de répondre à des besoins auxquels les institutions ne permettent pas de répondre. Le travail de rue se distingue par la construction de liens horizontaux, la réciprocité et la confiance entre les personnes impliquées, soit le.la professionnel.le et le.la jeune.

Les intervenant.e.s du PIaMP sont membres de l'ATTRueQ, une association régionale de travail de rue qui est régie par un code d'éthique. Notre équipe intervient en respectant les principes du code d'éthique de l'ATTRueQ, notamment ceux-ci:

- « Il est fondamental que le travailleur de rue respecte la morale et les règles du milieu où il interagit afin que la crédibilité inhérente à ses possibilités d'action soit préservée.
- L'établissement d'une relation dans le cadre de la pratique impliquant la confiance fait du travailleur de rue un confident significatif. En conséquence, l'obligation de confidentialité s'impose à tous les travailleurs de rue.
- Le travailleur de rue est tenu à la confidentialité sauf lorsqu'il a un motif raisonnable de croire qu'un danger imminent de mort ou de blessure graves menace une personne ou un groupe. Dans ce cas, il doit, dans la mesure du possible, aviser la personne accompagnée de ce bris de confidentialité. »

Voilà pourquoi l'approche du PIaMP est essentielle dans la chaîne de ressources destinées aux jeunes qui échangent des services sexuels. Toute une frange des jeunes ne se reconnaissant pas dans les approches traditionnelle et/ou ne souhaitant pas nécessairement sortir des échanges de services sexuels ont tout de même des besoins qui sont réels. En concentrant uniquement les ressources sous le prisme d'une même vision, celle de l'exploitation sexuelle, nous fermons les portes des ressources à nombre de jeunes. Dans un désir de répondre à leurs besoins, le PIaMP presse le gouvernement québécois et l'ensemble des acteur.rice.s sociaux.les à diversifier les ressources, à être inclusif.ve.s et à écouter les jeunes qui échangent des services sexuels.

L'intervention auprès des proches et des professionnel.le.s

Le PIaMP offre du support et de l'écoute aux parents, aux proches des jeunes qui échangent ou sont susceptibles d'échanger des services sexuels contre toute forme de rémunération, ainsi qu'aux professionnel.le.s qui travaillent auprès d'elleux.

Tout comme l'accompagnement offert aux jeunes, les services s'adressant à l'entourage des jeunes sont personnalisés selon les besoins. Ces derniers peuvent être ponctuels ou réguliers et peuvent prendre diverses formes : rencontres individuelles, de couple ou familiales, accompagnement dans des services de santé et services sociaux, références personnalisées, etc.

Mobilisation et concertation

Soucieux de faire entendre la voix des jeunes et faire valoir leur intérêt tout en travaillant de concert avec ses partenaires, le PIaMP siège sur de nombreuses tables de concertation et fait partie de plusieurs regroupements:

- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)
- Tables des Organismes Communautaires Montréalais de lutte contre le Sida (TOMS)
- Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)
- Coalition pour l'éducation à la sexualité
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
- Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec (ATTRueQ)
- Table de concertation jeunesse Villeray-Petite-Patrie (TCJVPP)
- Communauté de pratique Centre-Sud (CDP)
- Mouvement des écoles sans violence (MESVS)

Sensibilisation et formation

Le PIaMP offre également des espaces d'échanges et de discussion aux jeunes sur les échanges de services sexuels contre toute forme de rémunération. Ces échanges et discussions peuvent prendre la forme d'ateliers, de tables rondes ou encore de kiosques dans les milieux fréquentés par les jeunes.

Le PIaMP offre la formation *#Démystifions la prostitution* à tout groupe de professionnel.le.s qui souhaite en apprendre davantage sur le sujet des échanges de services sexuels chez les personnes mineures. Lorsqu'il y a une forte demande d'informations de la part d'étudiant.es dans le cadre de leurs travaux scolaires, nous organisons également des 5 à 7 afin de les informer sur les réalités que nous rencontrons.

Le PIaMP tente également de sensibiliser le public plus large et les différent.e.s acteur.rice.s sociaux.ale.s qui sont (in)directement impliqué.e.s auprès des jeunes dans l'objectif de lutter contre la stigmatisation à leur égard.

2. « L'exploitation sexuelle », un terme qui s'inscrit dans un contexte social particulier

Pour le PIaMP, il est impensable d'aborder les sujets discutés dans le cadre de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineur.e.s sans tenir compte du contexte social dans lequel les auditions se déroulent. Les personnes qui échangent des services sexuels font face à des violences qui mettent leur vie en danger. Elles sont l'objet d'un stigma très lourd qui peuvent constituer un frein dans le cas où elles voudraient faire appel à des ressources d'aide. Le fait d'aborder tout type d'échange de services sexuels comme étant de l'exploitation sexuelle, que ce soit chez les personnes majeures ou les personnes mineures, ne permet pas de bien cerner le problème de l'exploitation sexuelle. Nous croyons qu'un discours qui ne fait pas la distinction entre échanges de services sexuels et exploitation, d'une part, stigmatise les personnes qui ne se considèrent pas comme étant des victimes et, d'autre part, ne cible pas bien les jeunes qui vivent des dynamiques de coercition.

Le cadre théorique de l'exploitation sexuelle ne permet pas de comprendre la diversité des expériences des jeunes qui échangent des services sexuels. Le fait de placer toutes ces expériences sous une même étiquette ne nous donne pas les outils nécessaires pour intervenir d'une manière qui serait adaptée aux besoins de toutes les personnes que nous rencontrons. Selon ce que les jeunes nous partagent, les échanges de services sexuels peuvent engendrer de l'aliénation et avoir des impacts négatifs. Cependant, l'aliénation peut aussi exister hors de tout contexte d'échange de services sexuels, particulièrement dans un contexte de travail. De plus, l'échange de services sexuels peut également être source d'émancipation, qu'elle soit matérielle ou affective, et peut procurer aux jeunes une meilleure estime de soi en leur donnant un pouvoir d'action sur leur propre vie. Par ailleurs, le sentiment d'aliénation relié à l'échange de services sexuels est, dans le discours dominant, exclusivement associé à la nature sexuelle de ces échanges de services et à la présence d'une personne violente qui exploite ces activités. En réalité, le sentiment d'aliénation des personnes qui échangent des services sexuels peut aussi être dû à leur histoire de vie ou encore à la stigmatisation. Nos interventions avec les jeunes visent donc à instaurer une démarche de réflexion quant à leurs échanges de services sexuels. À

placer sur un spectre, ces échanges peuvent être sources d'émancipation et/ou sources d'aliénation, ou bien encore ni l'un ni l'autre, selon le moment.

Le fait de reconnaître la diversité des réalités dans lesquelles les jeunes se retrouvent implique de considérer l'âge comme étant un facteur à prendre en compte dans nos interventions. Le consentement et la nécessité de travailler, par exemple, soulèvent des enjeux différents selon si une personne en est au début ou à la fin de son adolescence. La dynamique de pouvoir entre une personne qui échange des services sexuels et la personne qui reçoit ces services est influencée par plusieurs facteurs, dont l'âge des deux personnes impliquées. Certain.e.s jeunes échangent des services sexuels entre elleux de manière informelle. Des jeunes qui approchent de l'âge de la majorité échangent des services sexuels sans que les personnes qui reçoivent ces services ne sachent qu'ils sont mineur.e.s. Certain.e.s jeunes échangent des services sexuels pour combler des besoins de base tels que se nourrir et se loger, d'autres le font pour combler des besoins affectifs et d'exploration, et certain.e.s le font pour combler un ensemble de besoins. Il existe aussi des jeunes qui commencent leur adolescence et qui sont entraîné.e.s à échanger des services sexuels avec des adultes dans une dynamique de coercition. Ces réalités sont complexes, variées, et le fait de toutes les classer de la même manière en utilisant les termes « mineur.e.s » et « exploitation » ne permet pas de mettre en place des interventions ciblées.

Que l'ensemble des discours retrouvés dans la société, autant dans les champs populaire, médiatique que politique, ne soient pas fidèles aux diverses réalités que vivent les personnes qui échangent des services sexuels représente un enjeu qui mérite d'être soulevé. Qui plus est, nous regrettons que le débat collectif actuel prenne comme principale référence la série *Fugueuse*, alors qu'il s'agit pourtant d'une série de divertissement. Ces représentations simplistes peuvent engendrer des conséquences diverses. Les personnes qui ne se reconnaissent pas dans ces représentations pourraient minimiser leur situation et être moins susceptibles d'aller chercher du soutien. Par ailleurs, cette représentation réductrice des personnes qui échangent des services sexuels les confine dans un stéréotype stigmatisant. C'est pourquoi nous invitons toute personne qui prend la parole dans l'espace public à se soucier du type de représentation

qu'iel véhicule à propos des personnes qui échangent des services sexuels. Préférons une représentation qui correspond à la diversité de leurs expériences.

2.1 L'étiquette de victime : quelques considérations

McMahon-Howard (2017), dans son étude qualitative auprès de 26 personnes âgées entre 19 et 53 ans qui échangent des services sexuels (et le font, en moyenne, depuis l'âge de 14 ans), révèle que la presque totalité des participant.e.s ne se considèrent pas comme des victimes. La majorité des participant.e.s à cette étude ont rejeté l'étiquette de victimes et ont fait émerger trois principaux thèmes au cours de leurs entretiens : s'il n'y a pas présence de coercition physique, l'échange de services sexuels est considéré comme un choix libre; la prostitution est une stratégie de survie et la prostitution est une manière facile de gagner de l'argent (McMahon-Howard, 2017). L'auteur ajoute cependant qu'en allant plus loin dans leurs entretiens, les personnes échangeant des services sexuels prenaient parfois conscience d'événements teintés de manipulation, de pression ou de violence psychologique. Malgré ces éléments, les personnes se percevaient tout de même comme étant des acteur.rice.s rationnel.le.s et non des victimes (McMahon-Howard, 2017). Cette étude appuie notre approche : en abordant les jeunes de manière à tenir compte de leur propre évaluation quant à leur situation, en établissant un lien de confiance, nous favorisons une prise de conscience plus approfondie. Si, dans un deuxième temps, un.e jeune considère qu'iel a été victime, c'est alors à nous de l'accompagner dans sa démarche.

McMahon-Howard (2017) démontre d'ailleurs que plusieurs jeunes vont simplement refuser les services qui les abordent comme des victimes d'exploitation sexuelle. Les services sociaux qui placent la « sortie » de l'échange de services sexuels comme objectif premier de leur intervention font fuir beaucoup de jeunes qui ne ressentent pas le besoin d'être « sauvé.e.s » ou aidé.e.s. Les recherches de Williams (2010) abondent dans le même sens. Une de ses recherches conclut que les étiquettes de victimes et du besoin d'être sauvé.e.s peuvent entrer directement en conflit avec la manière dont les jeunes se perçoivent elleux-mêmes. Les jeunes voient plutôt les échanges de services sexuels comme une stratégie de survie, et se définissent davantage comme des survivant.e.s que comme des victimes. Il importe de préciser qu'il ne s'agit pas nécessairement ici de survivre à des violences, mais bien de survivre en exerçant des activités qui permettent

d'avoir un revenu et ainsi de subvenir à ses besoins de base. Par ailleurs, il est intéressant de se questionner sur le fait que les échanges de services sexuels soient davantage considérés en termes « d'exploitation » ou de « survie », alors que la plupart des activités rémunérées que nous pratiquons pour les mêmes raisons, notamment se nourrir, se loger et se vêtir, ne sont pas considérées en ces termes.

Weiss (2011) démontre aussi que de refuser le rôle de victime peut être une technique de neutralisation pour éviter les conséquences psychologiques qui peuvent être associées au rôle de victime. Les jeunes refusent ainsi d'être vu.e.s comme vulnérables, sans ressources et passif.ve.s devant la situation, sans pour autant nier les difficultés vécues. McHanon-Howard (2017) recommande d'ailleurs aux intervenant.e.s de s'adresser aux jeunes en fonction de leurs perceptions personnelles. Selon son étude, l'accompagnement pour répondre aux besoins des jeunes et la reconnaissance de leur résilience devraient précéder l'identification d'une situation d'exploitation sexuelle : « Therefore, service providers should recognize the resiliency of the YIP (Youth involved in prostitution) and focus on their self-identified needs before attempting to address their exploitation » (2017, p.141).

2.2 Manque de recherches et de ressources

Les études sur les jeunes qui échangent des services sexuels sont réalisées à partir d'échantillons de jeunes qui sont, le plus souvent, vulnérabilisé.e.s par plusieurs facteurs et qui ne représentent pas toujours la diversité de personnes qui les pratiquent (Swaner et al., 2016). La complexité de la situation de ces jeunes ne permet pas d'établir de relation des causes à effets entre les facteurs de vulnérabilisation et les échanges de services sexuels. Le PIaMP a pu constater que les échanges de services sexuels se déroulent dans divers contextes : dans les écoles, sur internet, dans les maisons de jeunes, etc. Il faut donc prendre les chiffres de ces études en considérant qu'il existe de multiples réalités chez les jeunes et que tous les échanges de services sexuels ne se déroulent pas dans la rue.

Une enquête a révélé que les professionnel.le.s qui interviennent auprès des jeunes ne sont pas suffisamment sensibilisé.e.s concernant les échanges de services sexuels. Les représentations véhiculées « empêchent l'appréhension objective de la prostitution »

(Trellet-Florès, 2002), ce qui nuit à la compréhension des besoins réels en matière de prévention et d'intervention. La prostitution est souvent réduite à des images graves et sensationnalistes qui laissent place aux débordements émotionnels et non à une réelle évaluation du type de situations rencontrées. L'absence de formation et de sensibilisation aux réalités diverses des échanges de services sexuels peut biaiser la manière dont nous intervenons avec les jeunes. Le déni, le jugement, la dramatisation, la stigmatisation ou encore l'évitement de la situation sont toutes des réactions possibles face aux échanges de services sexuels qui peuvent bloquer la relation de confiance avec les jeunes.

À la lumière de toutes ces considérations, nous aimerions rappeler notre consternation face à l'offre actuelle de ressources pour les jeunes qui échangent des services sexuels. L'approche du PIAMP, et ses 35 ans d'expertise, reste très peu valorisée et reconnue par la société québécoise et les professionnel.le.s qui encadrent les jeunes. Nous déplorons qu'il y ait aussi peu de ressources qui agissent dans la même optique, à Montréal, mais aussi partout sur l'ensemble du territoire québécois, où les jeunes n'ont d'autres choix que d'aller vers des ressources qui les considèrent comme un bloc monolithique de victimes, indépendamment de leur trajectoire de vie personnelle. Nous appelons les gouvernements du Canada, du Québec et les différentes municipalités à se doter de ressources qui sont accessibles, qui sont diversifiées et qui répondent aux besoins différents des jeunes. Nous invitons aussi l'ensemble des acteur.rice.s qui parlent d'elleux à nuancer leurs discours, à s'informer auprès des personnes concernées et à éviter de reproduire toute forme de stigmatisation à leur égard.

3. Recommandations

Considérant que les jeunes sont les expert.e.s de leur propre situation et qu'ils sont capables de faire des choix sensés et responsables ;

Considérant que n'importe quel.le jeune a le droit au respect et à la bienveillance, peu importe ses activités ;

Considérant qu'une approche visant directement "une porte de sortie" pour les jeunes peut briser le lien de confiance avec ceux-ci et empêcher la prise en compte de la globalité de leurs besoins;

Considérant que la coercition et les agressions sexuelles sont des réalités sur lesquelles nous nous devons d'agir ;

Considérant que la stigmatisation de n'importe quel groupe social n'amène qu'à le marginaliser davantage et le mettre en danger ;

Considérant l'importance de répondre aux besoins des jeunes quels qu'ils soient ;

Considérant que l'idée de prendre des décisions en parlant d'un monde utopique est contre-productive et non représentative de la réalité, stigmatise, exclut et marginalise les jeunes ;

Nous recommandons que :

- Les personnes concernées par les échanges de services sexuels, ainsi que les organismes qui travaillent avec ces personnes, soient davantage consulté.e.s et soient mis.e.s au coeur de tout processus décisionnel ;
- Les ressources qui répondent aux besoins des jeunes en leur accordant un pouvoir d'action soient mieux financées ;
- Toute personne intervenant avec des jeunes soit formé.e et sensibilisé.e sur toutes les réalités entourant les échanges de services sexuels afin d'intervenir de la meilleure des manières possibles pour les jeunes ;

- Des cours d'éducation à la sexualité traitant de thèmes comme le consentement et les relations interpersonnelles saines soient créés et donnés aux jeunes afin de les outiller et de leur donner le pouvoir d'agir nécessaire pour prendre des décisions éclairées ;
- Des recherches permettant de mieux comprendre les jeunes et leurs besoins de façon globale et en considérant l'ensemble des facteurs soient financées;

Les jeunes soient représenté.e.s dans les institutions et dans les instances décisionnelles et qu'ils soient écouté.e.s et non infantilisé.e.s ;

Nous invitons à :

- Éviter que la généralisation à partir d'une seule réalité et le sensationnalisme associé aux échanges de services sexuels chez les jeunes prenne le dessus sur les besoins réels d'intervention auprès des jeunes ;
- Ne pas instrumentaliser la protection des jeunes comme prétexte à la répression et à l'enfermement des jeunes ;
- Accompagner les jeunes dans l'identification de leurs besoins en les laissant se définir.

Bibliographie

- Collectif d'écriture de l'ATTRueQ. (1997). *Le travail de rue : de l'oral à l'écrit. Document en progression à propos d'une pratique douce dans une réalité heurtante*. Drummondville : Refuge La Piaule du Centre du Québec.
- Cousineau, M.-M., Fournier, M. et Hamel, S. (2007). Filles et gangs de rue : quand le rêve tourne au cauchemar. Dans S. Normand et al. (dir.), *Prévention de la violence envers les filles: les programmes doivent-ils être spécifiques selon le genre? : actes du colloque tenu à Montréal le 25 octobre 2002* (p. 67-78). Montréal : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- L'ATTRueQ. (2017). Code d'éthique de l'ATTRueQ. Récupéré de <http://attrueq.org/wp-content/uploads/2015/10/Code-d%C3%A9thique-ATTRueQ-2010-mis-en-page-2017.pdf>
- Holger-Ambrose, B., Langmade, C., Edinburgh, L. D., & Saewyc, E. (2013). « The illusions and juxtapositions of commercial sexual exploitation among youth: identifying effective street-outreach strategies». *Journal of child sexual abuse*, 22(3), 326–340. <https://doi.org/10.1080/10538712.2013.737443>
- MAINS BSL. (2020). *Qu'est-ce que l'action communautaire autonome*. Récupéré le 29 février 2020 de <http://www.mainsbsl.qc.ca/mains/parcours/qu-est-ce-que-l-action-communautaire-autonome>
- McMahon-Howard, J. (2017). Youth Involved in Prostitution (YIP): Exploring Possible Changes in Interactions With Police and Social Service Agencies and Narratives of Victimization. *Criminal Justice Review*, 42(2), 119-145. <http://dx.doi.org/10.1177/0734016817702194>
- Swaner, R., Labriola, M., Rempel, M., Walker, A. et Spadafore, J. (2016). *Youth Involvement in the Sex Trade: A National Study* (Rapport de recherche no. 249952) (p. 147). New York : U.S. Department of Justice. Récupéré de <https://calio.dspacedirect.org/handle/11212/2847>
- Trellet-Florès, L. (2002). Prostitution des jeunes : un repérage difficile. *VEI Enjeux*, (128), 197-202.
- Weiss, K. G. (2011). Neutralizing sexual victimization: A typology of victims' non-reporting accounts. *Theoretical Criminology*, 15(4), 445-467. <http://dx.doi.org/10.1177/1362480610391527>